La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

VÉLOROUTE YENNE/AIGUEBELETTE

Projet d'aménagement entre Yenne et le lac d'Aiguebelette,
Maillon de l'itinéraire des 5 lacs

12 octobre 2026

MOT D'ACCUEIL

CCLA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Pascal ZUCCHERO

Président de la Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette

Cédric VIAL

Sénateur de la Savoie

Conseiller Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes

Elu référent du projet

OBJECTIFS DE LA RÉUNION

- Partager le projet d'aménagement de véloroute Yenne/Aiguebelette
- Partager les objectifs et les modalités de la concertation préalable (en cours du 28 septembre au 23 octobre 2026)
- Recueillir vos points de vue et répondre à vos questions sur le projet

LES INTERVENANTS

Lionel MARTIN
Directeur de projet et
Responsable de service
véloroute et voies vertes
Région Auvergne Rhône-Alpes

Guillaume DANION
Chef de projet Via 5 Lacs Sud
Région Auvergne Rhône-Alpes

Yann DELALANDE
Directeur de projet
Groupe Merlin

Stéphane DUBOS
Directeur de projet adjoint
Groupe Merlin

Carlos GONCALVES
Paysagiste
Cabinet Axe Saône

Olivier SAURON
Animateur de la réunion
et accompagnement de
la concertation
Nicaya Conseil

DÉROULÉ

18h00
Introduction de la réunion

18h10
Présentation du projet

18h30
Temps d'échanges

18h50
Travaux en ateliers

19h30
Restitution et temps d'échanges

20h
Conclusion

- *Pas de jugement : Écoute et Bienveillance*
- *Pratiquer le « Oui… Et… »*
- *Gardez vos téléphones en **silencieux***



- *Laissons la Région présenter le projet avant de poser les questions*
- *Prise de parole : **attendez le micro** et **présentez-vous***
- ***Soyez concis**, afin de permettre à chacun d'intervenir*

Pour recevoir le compte rendu de la réunion et le bilan de la concertation, merci de remplir la feuille d'émargement

LE CONTEXTE DU PROJET

Un projet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Itinéraire des 5 Lacs :

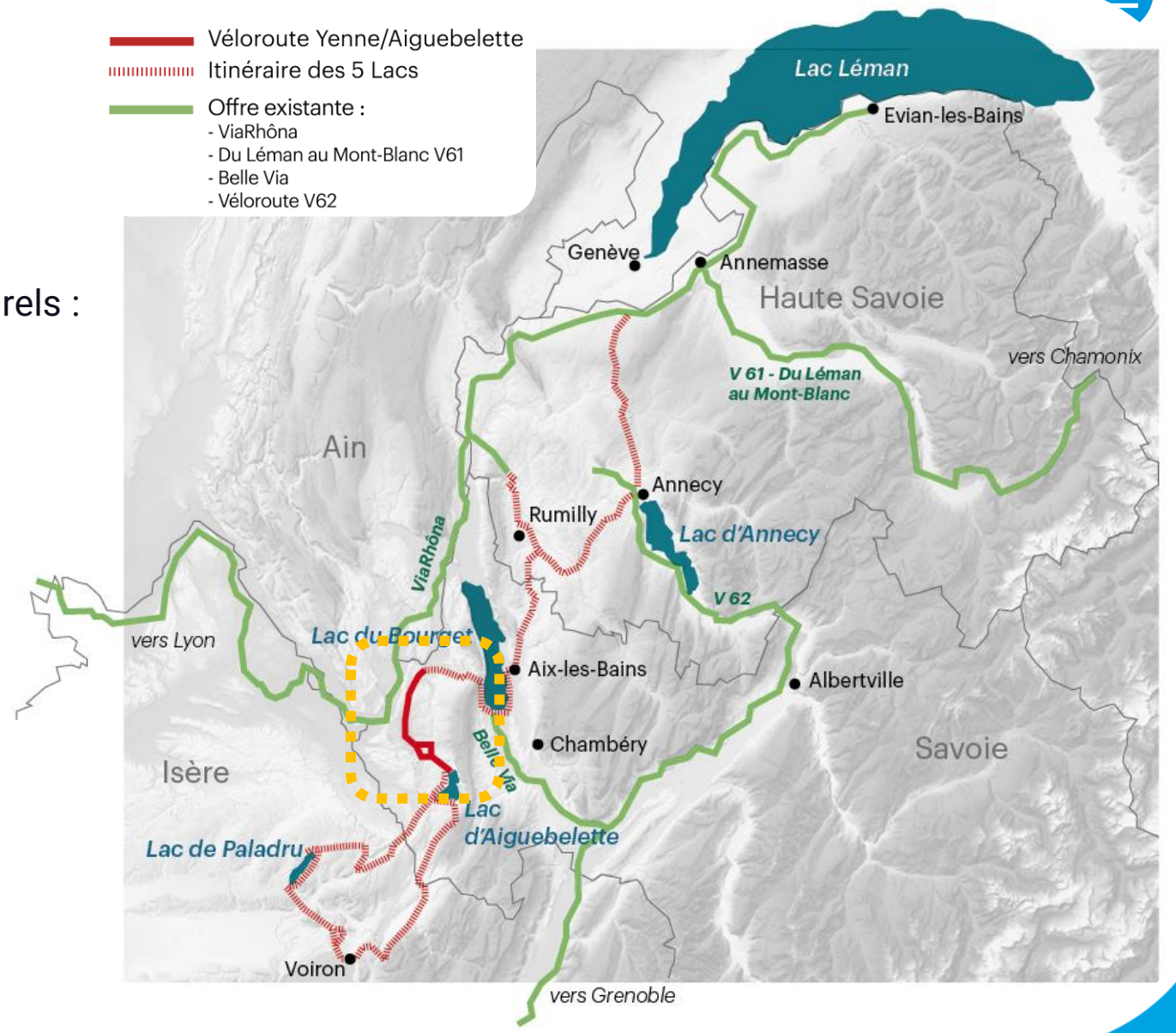
Près de 200km reliant les cinq grands lacs Alpins naturels :

- Lac Léman
- Lac d'Annecy
- Lac du Bourget
- Lac d'Aiguebelette
- Lac de Paladru

Le projet Yenne/Aiguebelette

Portion de l'itinéraire des 5 Lacs, connexion entre :

- La boucle Sud (Paladru <> Aiguebelette)
- Le reste de l'itinéraire vers le lac du Bourget



LA CO-CONSTRUCTION DU PROJET

Conception du projet avec les partenaires depuis 2022

Maitre d'ouvrage : Région Auvergne-Rhône-Alpes

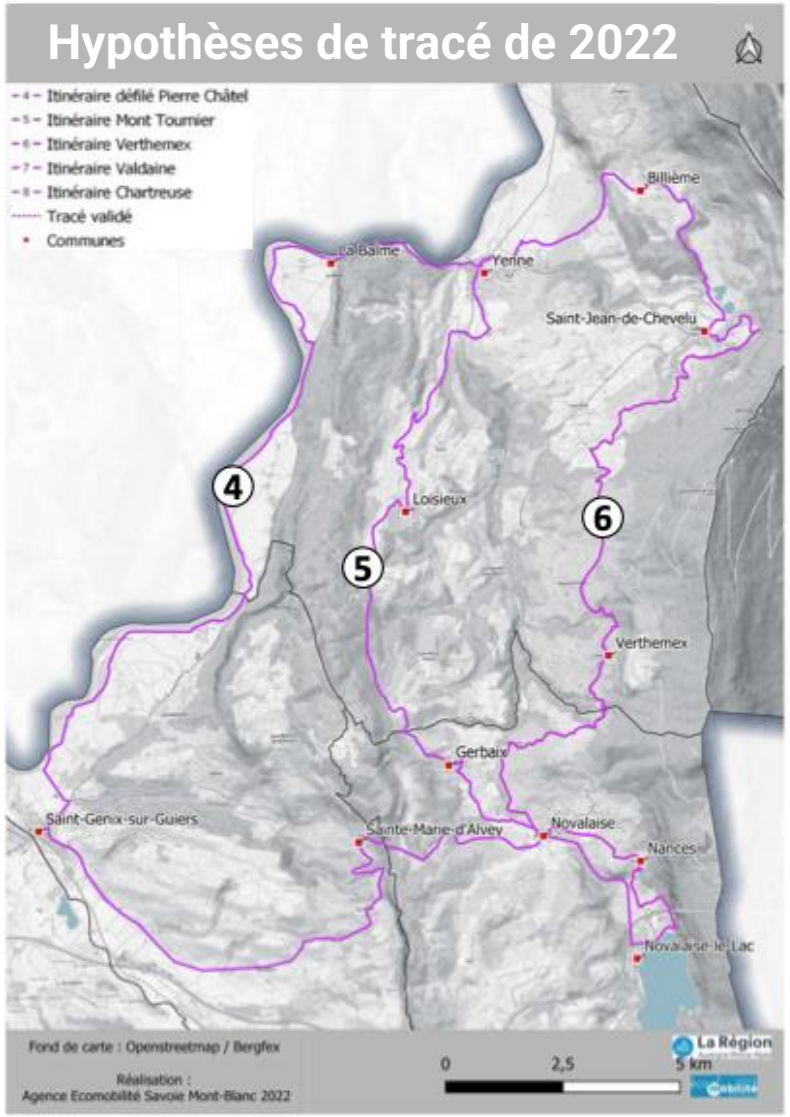
Partenaires : Département de la Savoie, CC de Yenne et du Lac d'Aiguebelette, communes de Yenne, Traize, Loisieux, Saint-Pierre-d'Alvey, Gerbaix, Marcieux, Novalaise et Nances

Les priorités des partenaires qui ont guidées le choix du tracé :

- ✓ La vocation touristique de l'itinéraire :
 - ➢ Traversée des centres bourgs de Novalaise et Yenne

- ✓ La sécurité des cyclistes :
 - ➢ Partage de voirie sur des routes à faible vitesse et/ou trafic,
 - ➢ Sinon, création de voies vertes sécurisées

- ✓ Eviter / réduire les impacts pour les habitants, les activités et sur l'environnement :
 - ➢ Privilégier le partage de voirie,
 - ➢ Implanter les tronçons de voies vertes là où elles ont le moins d'impact sur les propriétés privés, l'activité agricole et les espaces naturels



PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs de la véloroute Yenne/Aiguebelette :

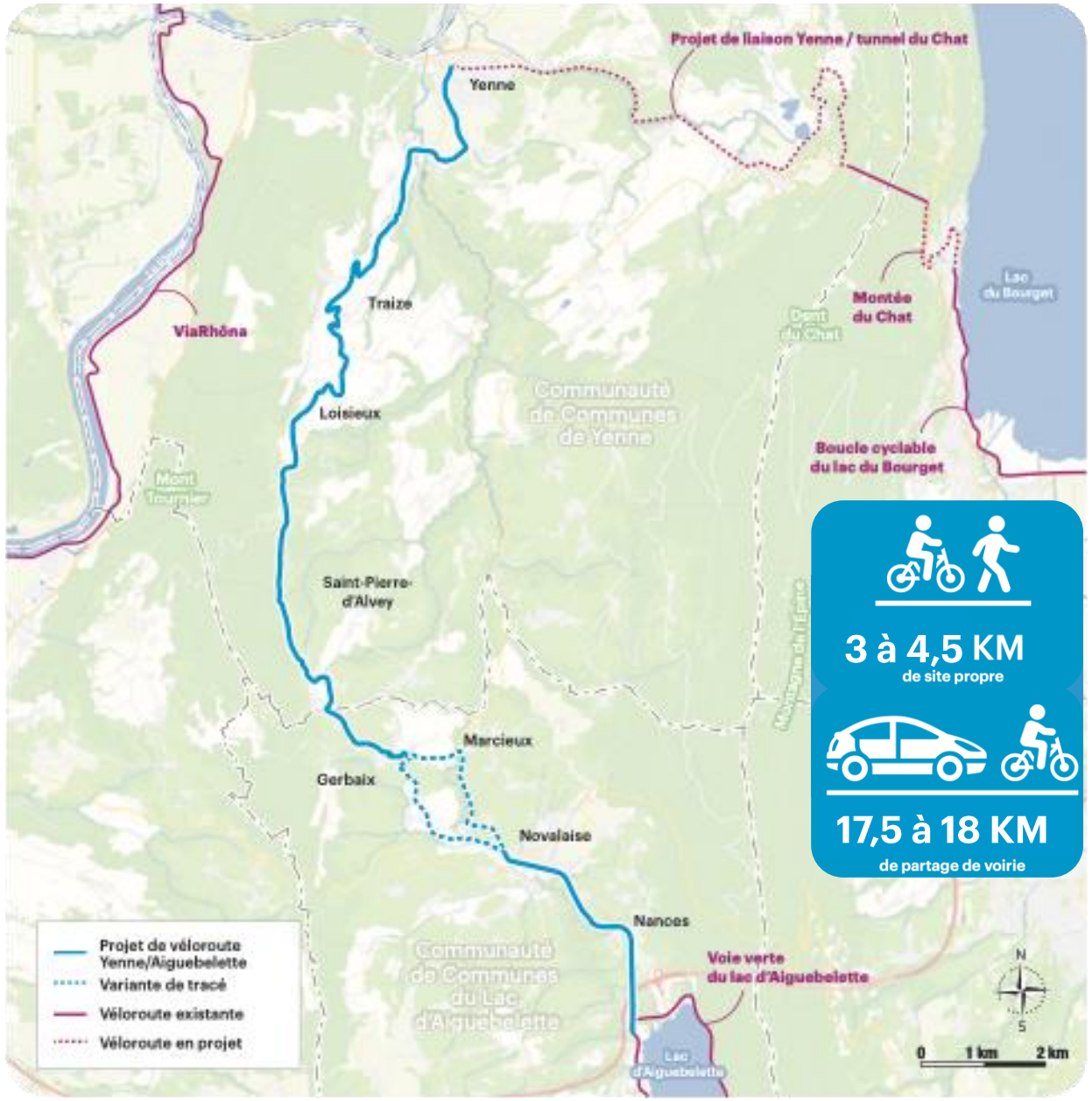
- Développer les **mobilités actives**
- Favoriser le **développement économique et touristique** du territoire
- Valoriser le **patrimoine** et les **paysages**

22 KM
de véloroute

7 à 8
COMMUNES
desservies
selon la variante

2028
Démarrage
des travaux

2030
MISE EN
SERVICE



ENJEUX NATURELS ET ENVIRONNEMENTAUX

A proximité du projet :

- Le Parc Naturel Régional de la Chartreuse ;
- 2 sites Natura 2000 ;
- 7 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)

La séquence ERC pour préserver l'environnement :

E

Éviter les atteintes à l'environnement

Modifier ou optimiser la conception du projet afin de supprimer un impact négatif

R

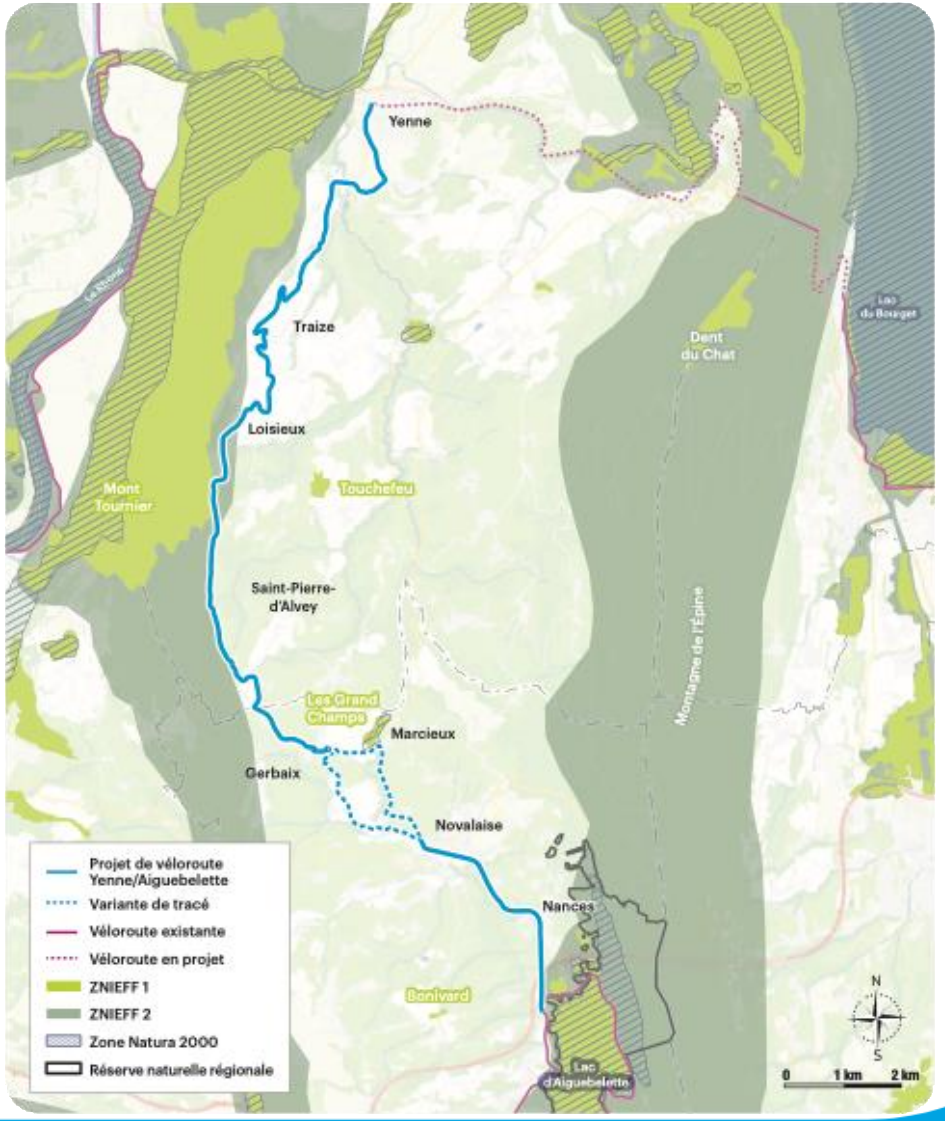
Réduire les atteintes à l'environnement

Limiter la durée, l'intensité et/ou l'étendue d'un impact qui ne peut pas être évité

C

Compenser les atteintes à l'environnement

Viser un bilan neutre ou positif pour la biodiversité en contrepartie d'un impact qui ne peut être évité



Zonages écologiques réglementaires et d'inventaire à proximité du projet

LES TYPES D'AMÉNAGEMENT

Le partage de voirie

Pour les routes à faible fréquentation et/ou vitesse





Le site propre

Voie séparée de la route pour les cyclistes





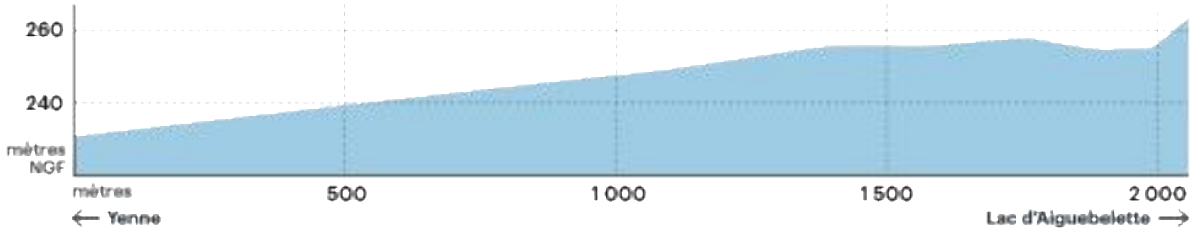
ZOOM SUR LES SECTIONS

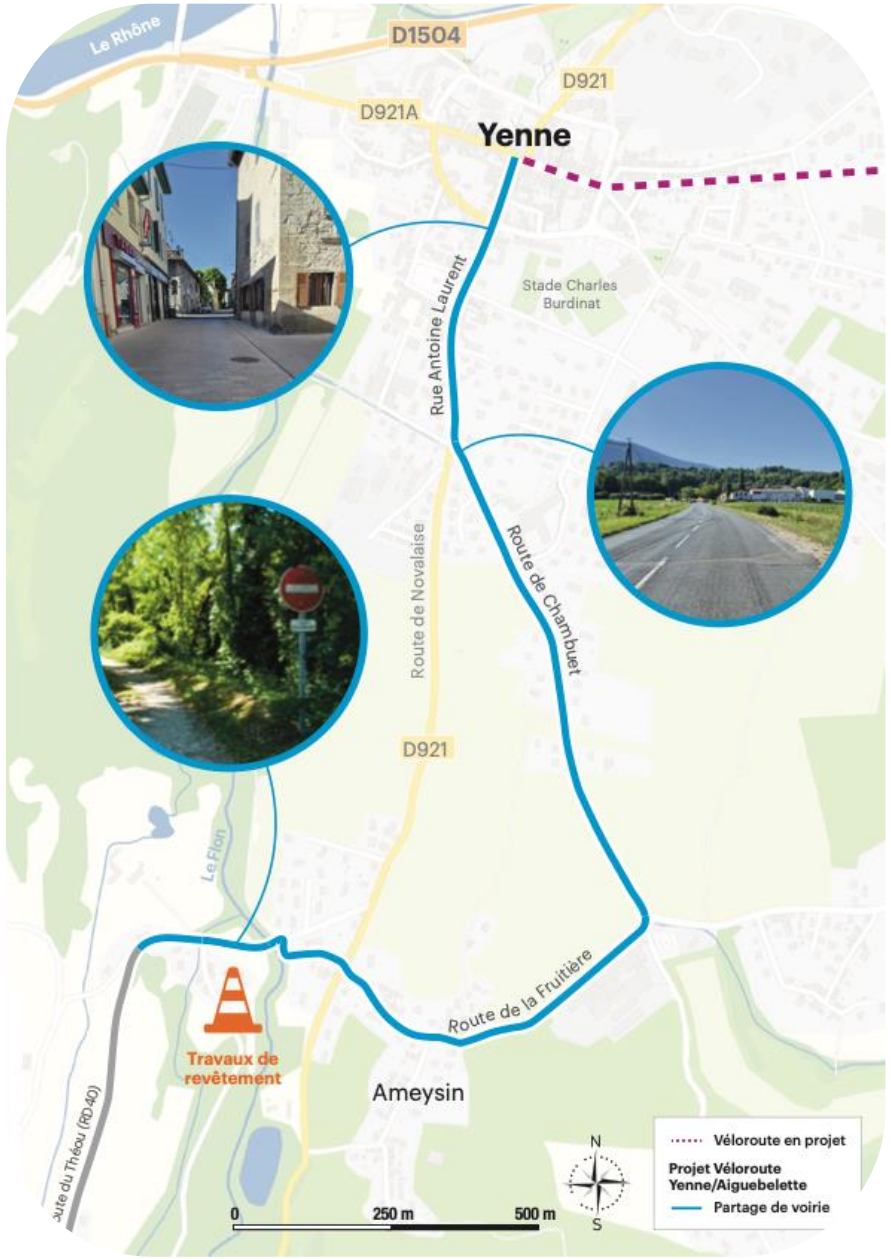
Section Yenne - Ameysin

- Partage de voirie : ajout d'une signalétique dédiée
- Travaux de revêtement aux abords du Flon
- Aire de service à Yenne

2 KM de longueur

2 KM de partage de voirie





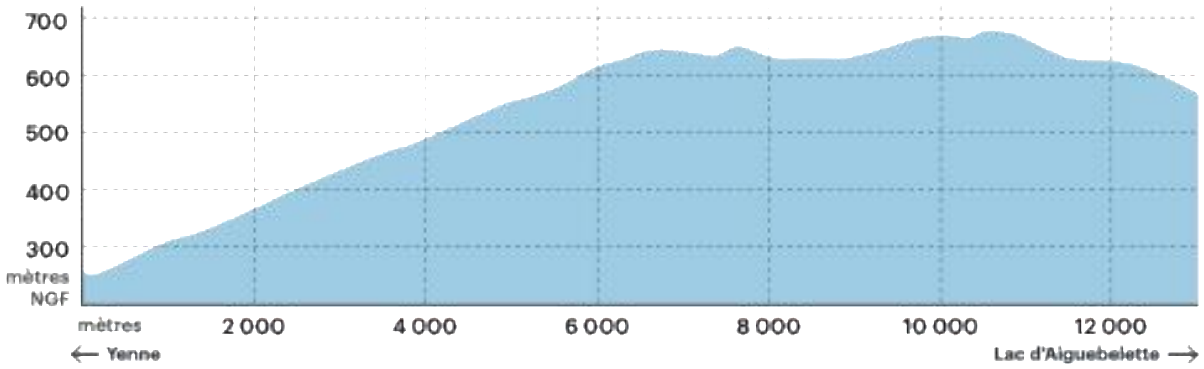
ZOOM SUR LES SECTIONS

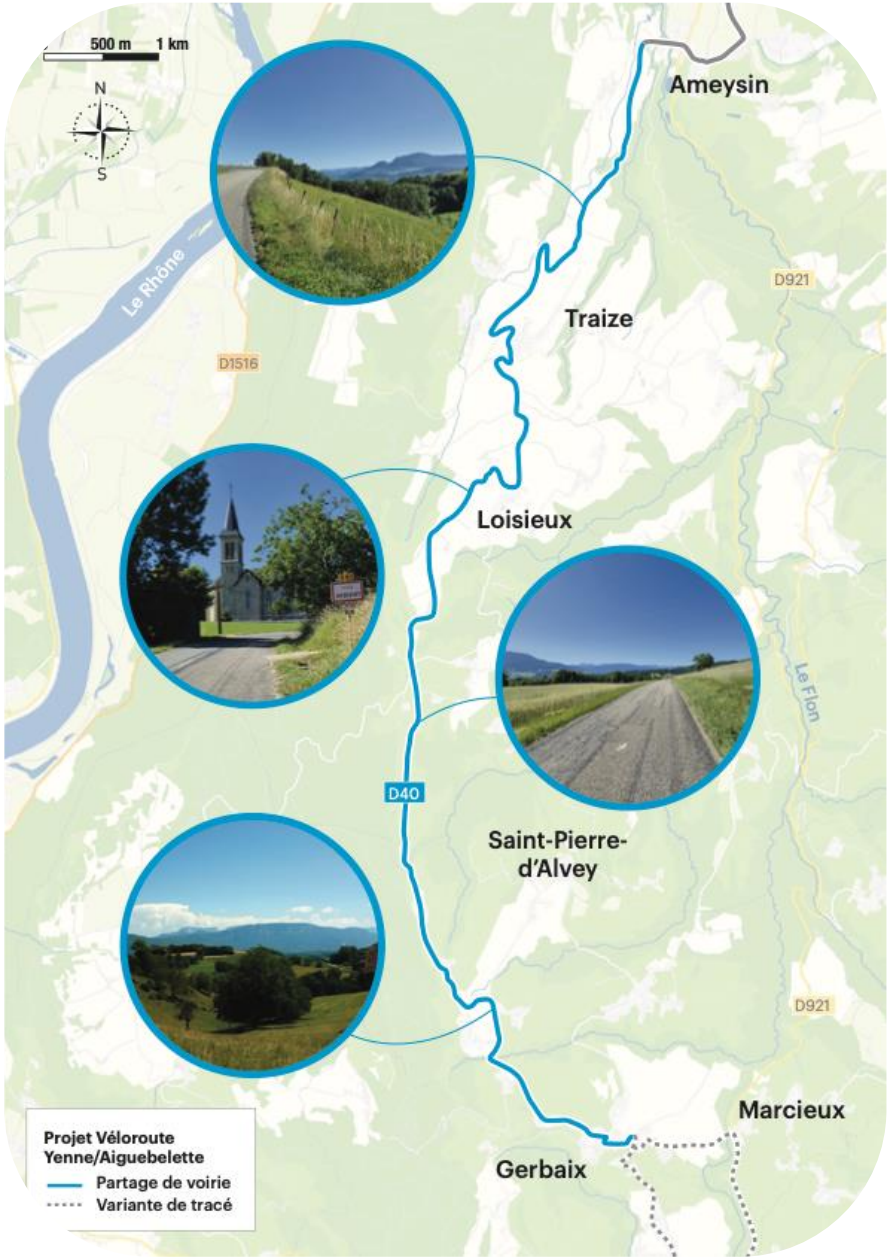
Section Ameysin - Gerbaix

- Partage de voirie : ajout d'une signalétique dédiée
- Halte-repos à l'Abully
- Aire de service à Gerbaix

13,1 KM de longueur

13,1 KM de partage de voirie

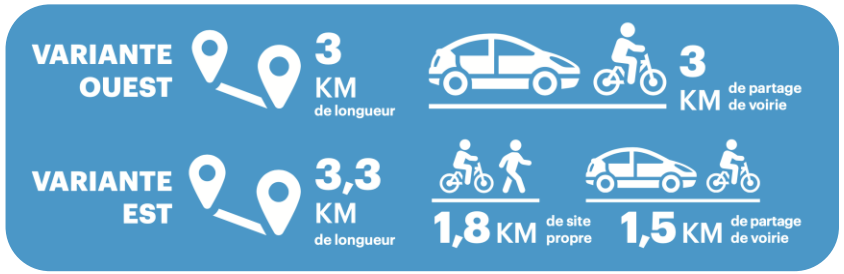


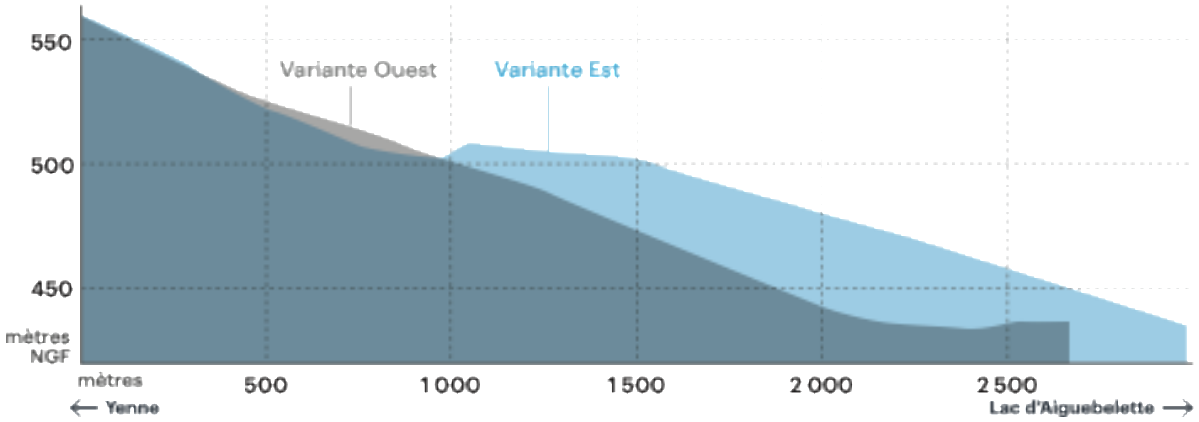


ZOOM SUR LES SECTIONS

Section Gerbaix - Novalaise

- Pour cette section 2 variantes à l'étude
- Partage de voirie : ajout d'une signalétique dédiée
- Site propre : création d'une véloroute





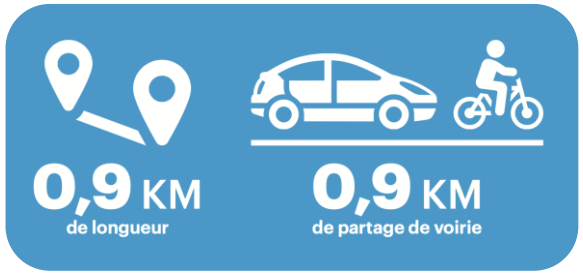


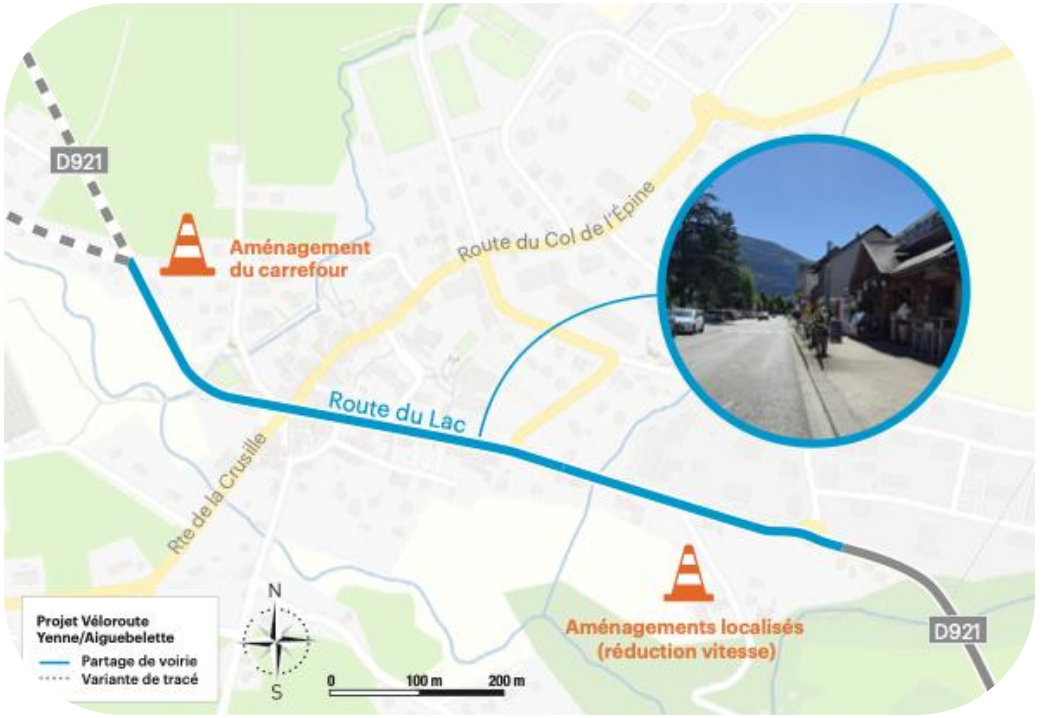
Analyse des variantes, présentée sur les panneaux de l'atelier

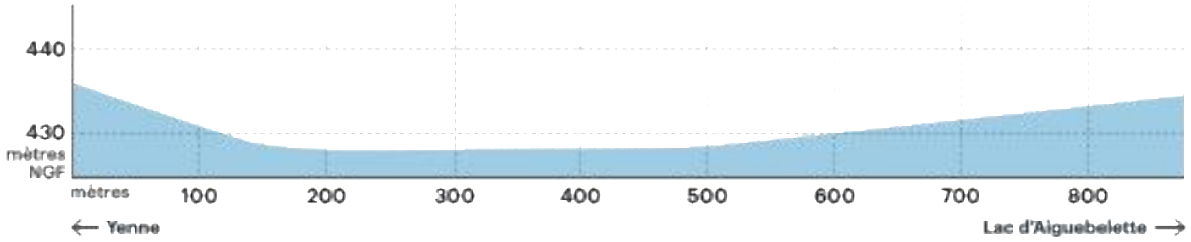
ZOOM SUR LES SECTIONS

Section Novalaise

- Partage de voirie : ajout d'une signalétique dédiée
- Aménagements localisés pour limiter les vitesses
- Aire de service à Novalaise







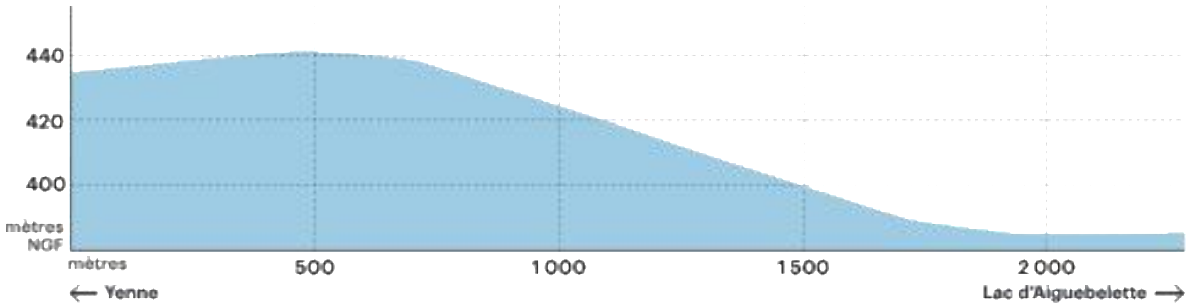
ZOOM SUR LES SECTIONS

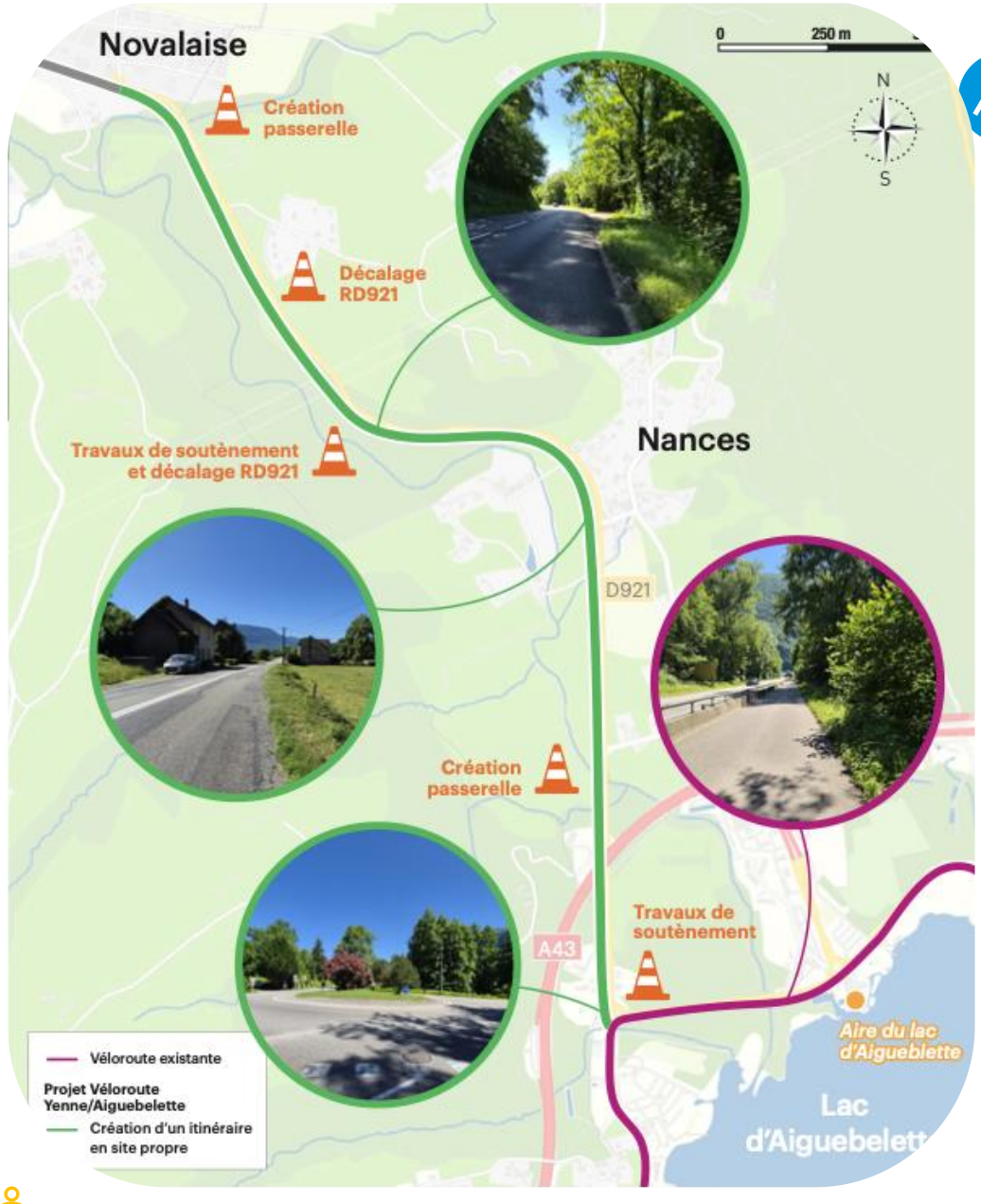
Section Novalaise – le Lac

- Site propre : création d'une véloroute
- Raccordement à la véloroute du lac d'Aiguebelette

2,9 KM de longueur

2,9 KM de site propre

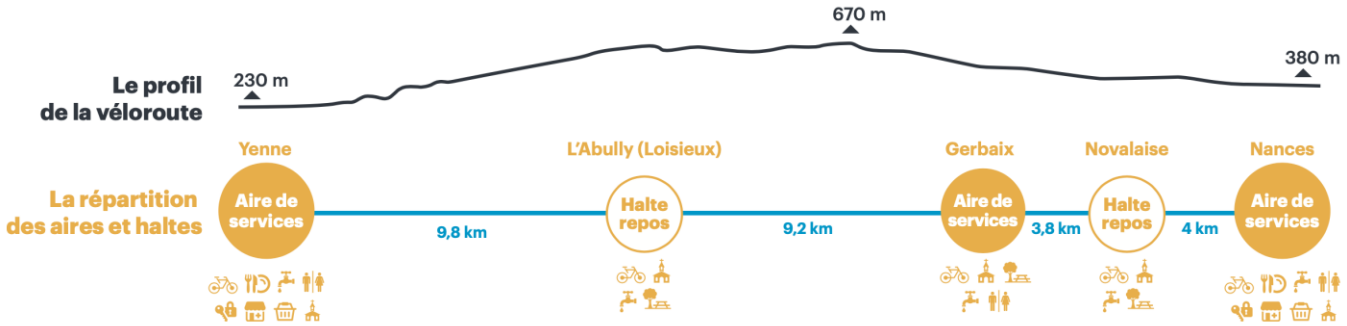




Descriptif travaux de cette section sur les panneaux de l'atelier

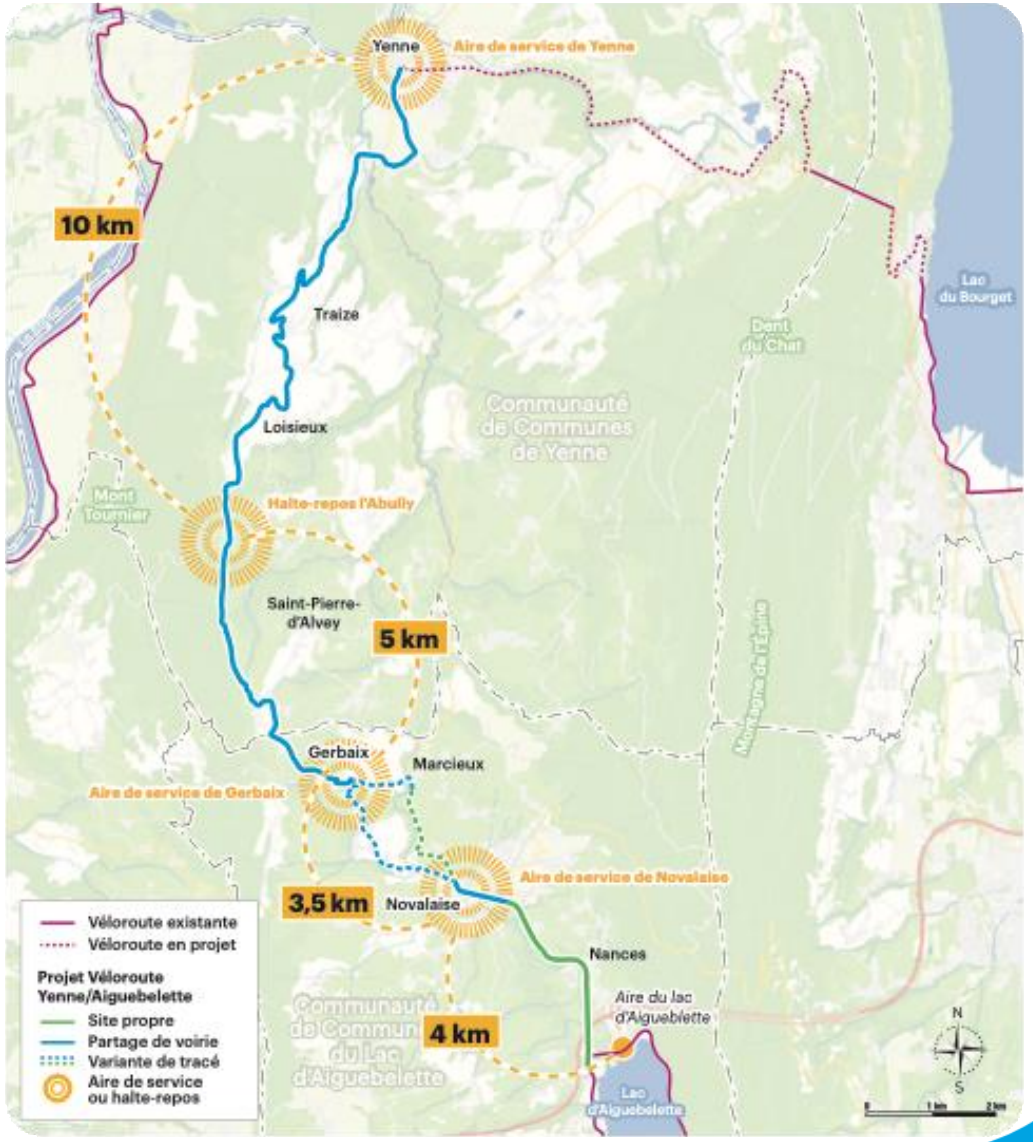
LES AIRES ET HALTES PROPOSÉES

Le dénivelé et la répartition des aires / haltes :

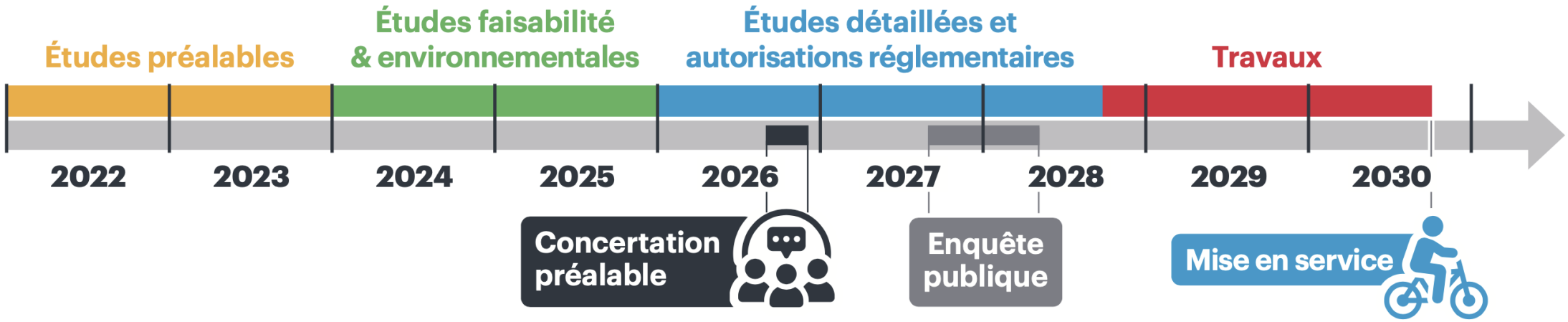


Équipements proposés	Aires de services	Haltes-repos
Bancs	●	●
Stationnement vélo	●	●
Point d'eau	●	●
Sanitaires	●	
Poubelles	●	
Table de pique-nique	●	
Atelier réparation / entretien	◗	
Point de recharge	◗	

Aires et haltes présentées sur les panneaux de l'atelier



LE PLANNING DU PROJET



DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION, CONTRIBUEZ :

- *Au choix de la variante de tracé*
- *Au positionnement des aires et haltes*
- *Aux orientations d'aménagement des aires et haltes*
- *Sur tous les aspects du projet*

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



TEMPS D'ECHANGES

Vos observations, vos questions

20 minutes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



TEMPS D'ATELIER

40 min

CONSIGNES ATELIERS

Fonctionnement de l'atelier :

- **Vous pouvez circulez librement entre les 3 espaces d'échanges**

- **Les membres de l'équipe projet sont là pour répondre à vos questions**

- **Noter sur les panneaux dédiés :**
 - ❑ **Les points forts de la proposition**
 - ❑ **Les points faibles de la proposition**
 - ❑ **Vos propositions d'amélioration**



30 min

Espace Aires et haltes

Espace Variante Gerbaix - Novalaise

Espace Travaux Novalaise – Lac

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Synthèse des contributions

10 min

SUITES DE LA CONCERTATION

Jusqu'au 23 octobre 2026 : Donnez votre avis sur le projet !

REGISTRES

A l'accueil des 8 mairies des communes du tracé

EN LIGNE *jusqu'au 25/10/2026*

https://expression.auvergnerhonealpes.fr/dialog/yenne

Par courrier postal :

Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes

Direction de la maîtrise d'ouvrage des projets d'infrastructures de mobilité

Concertation préalable Yenne/ Aiguebelette

101 cours Charlemagne, 69002 LYON

Pour recevoir le compte rendu de la réunion et le bilan de la concertation, merci de remplir la feuille d'émargement



Merci